



Comment faire pour...

CRÉER UN ACTE ET LE TRANSMETTRE EN PRÉFECTURE

Le module Actes / Actes budgétaire assure la télétransmission de documents au Contrôle de Légalité.

Plusieurs utilisateurs sont à identifier :

- Les agents chargés d'enregistrer les documents
- **Les agents télé transmetteur** chargés d'ordonner la télétransmission : ils doivent être détenteurs d'un certificat électronique nominatif
- Les signataires : l'ordonnateur (Maire ou Président) ainsi que ceux qui auraient délégation de signature : chacun doit posséder un certificat électronique nominatif, lorsque la collectivité a choisi de télétransmettre des documents signés électroniquement au préalable

CONNEXION

Connectez-vous à Ixchange 2 sur https://ixchange.jvs-mairistem.fr/





Janvier 2023 1/4





CRÉER UN ACTE

[Types de dossier génériques] [Actes automatique]

Lancer la création d'un acte en cliquant sur Créer.



Onglet Acte

Compléter les informations : Nature et numéro de l'acte, l'objet et la date.

1 Le numéro de l'acte doit comporter 15 caractères maxi, chiffres, lettres en majuscule ou

Ajouter le ou les fichier(s).

A Seuls les fichiers d'extension PDF ou XML sont autorisés lors du rattachement.

Lors de l'envoi de vos documents budgétaires au format XML, vous devez <u>obligatoirement</u> ajouter une annexe en PDF (la page de signature par exemple).

ne / COMMUNE JVSVILLE(pre... Modification du dossier « Actes automatique » (COMMUNE JVSVILLE(preprod)) Type de dossier d'administration > Types de dossier Facture Chorus Acte Cheminement Types de dossier génériques Nature de l'acte * Numéro de l'acte * Objet * Document PDF (Générique Mail sécurisé 10/01/2023 Mail sécurisé (réponse) Envoi de documents papiers complément Types de dossier personnalisés Ajouter un (ou des) fichier(s)

Onglet Cheminement

Sélectionner la classification (matière / sous matière).

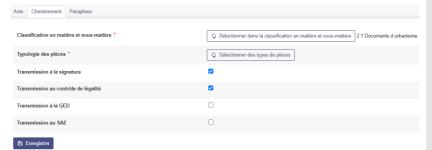
Si cette classification ne s'affiche pas, assurez-vous que la convention avec la Préfecture a bien été réalisée par la collectivité et que le code Arrondissement transmis à nos services soit correct.

Cocher Transmission au contrôle de légalité.

Cliquer sur Enregistrer

Cliquer sur Transmettre au TdT.

Attention, pour cette étape, il est nécessaire de se connecter avec un compte rattaché à un certificat de télétransmission ou de signataire. Si vous vous êtes connecté avec un compte qui ne donne droit qu'à la création, vous n'aurez pas la possibilité de télétransmettre.



! Les options Transmission à la GED et au SAE sont à cocher que pour les clients concernés.



Janvier 2023 2/4





SIGNER UN ACTE

Si la collectivité souhaite signer électroniquement ses documents avant de les télétransmettre, il est nécessaire qu'il se connecte avec un compte rattaché à un certificat de signataire.

Reprendre la procédure précédente avec une option en plus soit cocher Transmission à la signature.

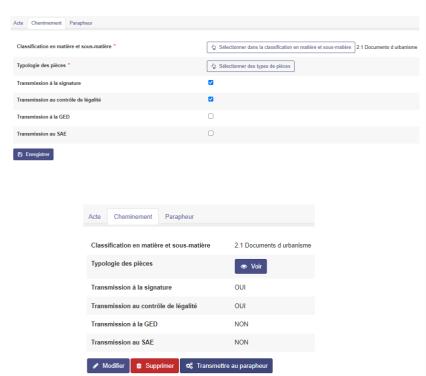
Le signataire se connectera au parapheur pour signer le flux puis la personne en charge de la télétransmission le transmettra en Préfecture depuis lxchange2.

Renvoi vers le document « Viser et signer un document dans le parapheur »

Cliquer sur Enregistrer

Cliquer sur Transmettre au parapheur.

Attention, pour cette étape, il est nécessaire de se connecter avec un compte rattaché à un certificat de télétransmission ou de signataire. Si vous vous êtes connecté avec un compte qui ne donne droit qu'à la création, vous n'aurez pas la possibilité de télétransmettre.



TRAITEMENT PAR LOT

Si la collectivité souhaite envoyer plusieurs actes, le traitement par lot permet de réaliser une même action pour plusieurs actes simultanément.

[Types de dossier génériques] [Actes automatique]

Cliquer sur Traitement par lot.

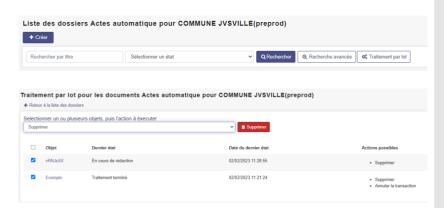
Sélectionner les actes concernés.

Choisir l'action.

Exécuter l'action.

Pour l'exemple : il s'agit de la suppression de 2 actes.

Confirmer l'action.



Janvier 2023 3/4





RÉCUPÉRER UN ACTE TAMPONNÉ

Une fois l'acte « réceptionné » en Préfecture, vous pouvez récupérer l'acte avec le tampon de la Préfecture.

[Types de dossier génériques] [Actes automatique]

Onglet Bordereau de l'acte

Cliquer sur le document Acte tamponné par le TdT pour le télécharger.



Janvier 2023 4/4